

Nos Institutions, — Notre Langue, — Nos Loix.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 17 DECEMBRE 1910

Les Marins à St-Hyacinthe

Il est bien entendu que lorsque, ayant pris leur courage à deux mains, nos marins osent venir défendre leurs navires sur les tréteaux, ils n'admettent pas la discussion.

A St-Jean il y a trois semaines, les autonomistes demandèrent en vain la parole à ce M. Brodeur sur le dos duquel peu de jours après, était accolée l'épithète de "Menteur Public".

A St-Hyacinthe, MM. Ernest Guimont et J. N. Cabana, ayant demandé à MM. Beauparlant et Marin l'autorisation de leur donner la réplique pourvu toutefois que l'assemblée se tienne au Manège Militaire et non dans la salle de l'Hotel de Ville qui contient au plus 400 personnes, notre Majorique répondit qu'il n'accepterait que pour la salle du Marché.

M. Beauparlant suit la coutume du parti. Voici ce que, dans son numéro du 12 courant, dit la Presse, dont les tendances sont rien moins que nationalistes :

"Les jeunes libéraux sont actifs à Québec; ils enroient chaque semaine de nouveaux membres dans leur association.

Le docteur Béland qui doit adresser la parole devant cette association, le 17 décembre prochain, a refusé d'y admettre M. Lavergne, à discuter la question de la marine. Il soutient que cette question doit être discutée sans passion."

Après tout peut-être ont-ils raison.

A-t-on besoin de la discussion pour avoir du "fun" à leurs assemblées de marine. On n'applaudit pas mais on rit, on plaudit si, on a applaudi une fois, c'est lorsque le Dr Béland a selon la coutume déclaré sur un ton émouvant que si la Providence n'avait pas donné à Sir Wilfrid un petit garçon ou une petite fille avec des boucles blondes, elle lui avait donné comme enfants tous les Canadiens etc. Ce fut un grand succès pour la marine.

Avec M. Beauparlant, le premier orateur, le "fun" commence.

Les chefs libéraux qui ont autrefois parlé dans cette salle, dit-il, étaient des hommes de bien plus grande valeur que les chefs d'aujourd'hui."

C'est flatteur, docteur Béland.

Et M. Beauparlant insiste, car lorsqu'il met les pieds dans le plat il ne se contente pas de les mettre, il les remue et vigoureusement.

Puis comme l'auditoire reste froid il ressent le besoin de mettre de l'huile dans les rouages, il promet aux électeurs, avant d'ouvrir son satchel, s'ils le nomment encore député, "de faire quelque chose de tangible et de permanent pour St-Hyacinthe" et de leur donner une bibliothèque publique.

En attendant la bibliothèque, M. Beauparlant va nous "confesser une certaine dose" de son satchel. Il constate d'abord que lorsqu'on connaît bien la loi de la marine tout le monde fera comme eux et se précipitera aux pieds de Laurier pour lui manifester sa reconnaissance et lui lécher les bottes.

Cette loi est un bienfait public, faite non pas pour créer une marine de guerre, jamais ses auteurs n'ont pensé à cela, mais pour adoucir la loi sur la milice de 1886 votée par les conservateurs.

D'ailleurs tous les pays sauf la Belgique (l'orateur a oublié la Suisse) n'en ont pas et le Canada qui est une nation doit avoir des bateaux.

Puis il parle de six défis qu'il aurait portés à M. Bourassa.

"Tous les articles de M. Bourassa contiennent des mensonges, poursuit-il, et je les ai marqués d'une croix rouge. Le rouge est la couleur dont on est convenu pour symboliser la probité administrative, l'humanité, l'honnêteté (tant mieux pour l'article de M. Bourassa) et pour marquer au front le menteur, le délateur etc. (tant pis pour les rouges)".

Et après ce préambule dans l'injure, M. Beauparlant, renforce ses na-

méros de journaux marqués d'une croix, dans l'historique de l'Hotel, et les auditeurs attendent la preuve de ces accusations de mensonge couvées dans son imaginaire cerveau.

D'ailleurs ce qui prouve que les adversaires de la marine ont tort, c'est que M. Borden, le chef de l'opposition, dont d'ailleurs ils ne font pas partie, voulait attribuer à l'Angleterre \$20,000,000 au lieu de construire une marine, soit 5 fois la valeur immobilière de la cité de St-Hyacinthe, la valeur complète jusqu'à la dernière brique du haut de la tour de la cathédrale.

Ça au moins, c'est du syllogisme : je ne fais pas partie de l'opposition, or l'opposition veut donner \$20,000,000 à l'Angleterre, donc nous donnerons les \$20,000,000 à l'Angleterre, sous forme de vaisseaux qui iront l'aider au besoin; donc les libéraux sont des autonomistes.

Fort de ce raisonnement irréfutable, M. Beauparlant ferme son satchel et cède la parole au Dr Béland.

Le Dr Béland déclare que le Canada quoique non indépendant, possède cependant tous les attributs d'une nation puisqu'il a un gouvernement responsable, liberté fiscale et des traités de commerce, il doit donc avoir une marine.

Il veut ensuite prouver qu'il n'y a point d'adversaires de la marine de guerre : l'opposition avec Borden comme chef, est en faveur d'une contribution à l'Angleterre, quant aux nationalistes, il n'ont eux-mêmes pas protesté quand, après la conférence de 1902 à Londres, eut lieu à la Chambre des Communes le débat sur l'adresse. De même lors que le 29 mars 1909 fut présentée à la Chambre une résolution approuvant toute dépense pour un service naval canadien en coopération directe avec la marine impériale, cette résolution fut votée à l'unanimité.

Enfin lorsqu'il n'y a pas longtemps, M. Lavergne alla parler à Toronto, le Toronto Star à qui il accorda un interview, déclara que le député de Montmagny n'avait aucune objection à faire à une marine en tant que canadienne et M. Lavergne ne le démentit pas.

Les nationalistes, poursuit l'orateur, parlent de la conscription, mais la conscription est impossible pour le service naval où il faut des hommes expérimentés et aucun pays ne l'a adoptée.

La marine, est nécessaire à notre commerce.

Supposez, dit l'orateur sur un ton mélodramatique que l'Allemagne envoie un cuirassé à l'embouchure du St Laurent, par où passeront nos fromages pour aller en Angleterre? Et le paysan étonné de voir que ses fromages se vendent pas, viendra frapper à la porte de M. Beauparlant qui lui dira "Mon ami, vous n'avez pas voulu de marine de guerre et c'est pour cela que vos fromages ne s'écoulent pas."

Enfin le plébiscite de M. Bourassa est un trompe-l'œil, c'est une politique de démagogie. Il faudrait pour connaître l'opinion du peuple sur la marine lui poser cinq questions et la majorité qui se porterait sur l'une d'elle serait probablement bien inférieure au total des minorités des quatre autres.

Nous disséquons dans un autre numéro le discours du Dr Béland, on verra quelle est, la valeur de tous ses arguments qui ne tiennent pas debout.

Quoique la salle se fut presque entièrement vidée, MM. Marin et D. T. Bouchard ont aussi tenu à dire leur petit mot devant un groupe d'une cinquantaine de personnes. M. Marin a prouvé que la marine ne coûterait pas un sou aux citoyens canadiens et servirait à faire de brillantes conquêtes. D. T. s'est dit antimilitariste et a parlé des Chinois, des Japonais et de la réforme de la jeunesse.

NOUVELLE VOIE FERREE

Le nouveau chemin de fer allant de la baie des Ha! Ha! à Chicoutimi est enfin terminé. La population le réclamait depuis 25 ans.

L'inauguration a eu lieu mardi, Mgr Labrecque entouré d'un nombreux clergé et des officiers de la compagnie a béni les travaux.

Le chemin de fer a été construit sans aucun subside du gouvernement fédéral. Terminé en 1907 par M. le curé Simon et MM. A. Lepage et U. Levesque, tous les trois de Bagotville. L'exécution en fut confiée à trois ingénieurs canadiens : MM. J. F. Grenon, E. Lavoie et Thibault. La voie qui serpente aux flancs des collines se fit au prix d'énormes difficultés.

Deux trains allant de Bagotville à Chicoutimi et retour circulent chaque jour.

UN TERRIBLE ACCIDENT

Samedi après-midi, vers les cinq heures et demie, le train de l'Intercolonial qui venait de quitter St-Hyacinthe, a rencontré une machine du Grand Tronc, No 416, arrivant de Ste-Rosalie. La rencontre eut lieu à la hauteur du village de Saint-Hyacinthe le Confesseur un peu au sud du pont sur lequel la voie traverse la rivière Yamaska; lorsque la collision s'est produite les derniers wagons de l'Intercolonial se trouvaient encore sur le pont.

On sait que de St-Hyacinthe à Ste-Rosalie la voie est double, les trains se dirigeant vers l'Est prennent la voie Est, ceux se dirigeant vers Montréal, la voie Ouest. La collision s'étant produite sur la voie Est, l'Intercolonial était sur la bonne voie, alors que la machine venant de l'Est était sur la mauvaise.

Il est résulté de l'enquête dont nous parlerons tout à l'heure, que l'ingénieur, le conducteur et le chauffeur, se trouvant sur la machine venant de Ste-Rosalie, savaient qu'ils étaient en défaut et ils prirent toute leur vitesse, sans doute pour essayer d'arriver à Saint-Hyacinthe avant le départ de l'Intercolonial.

Il faisait nuit et ce n'est que lorsque les machines furent à une courte distance que ceux qui les montaient aperçurent le danger, il était trop tard; les mécaniciens bloquant leurs freins, mais choos se produisit, avec un fracas épouvantable. Un épais nuage de vapeur s'éleva et les voyageurs se mirent à crier. Ce n'est qu'au bout de quel que temps, lors que les secours arrivèrent de la gare de St-Hyacinthe, que l'on put se rendre compte des conséquences de l'accident.

Les deux machines étaient embollées l'une dans l'autre et la violence du choc avait été telle que leurs tenders s'étaient complètement écrasés contre leur arrière, les deux wagons de l'Intercolonial, venant directement après la machine, le premier servant à la malle, le second aux voyageurs, pénétrèrent l'un dans l'autre.

Trois personnes se trouvaient sur la machine du Grand Tronc : le chauffeur McMullen, le conducteur Biggs et l'ingénieur Walker. McMullen fut projeté hors du cabanon des mécaniciens sur le tender et dans sa chute s'arracha un talon et s'infligea des blessures internes qui mettent sa vie en danger. Il fut transporté chez M. Pile, dont la résidence se trouve à peu de distance de là et fut quelque temps plus tard transporté à Montréal à bord de l'express maritime. Biggs et Walker furent tués sur le coup; le premier était pris par le milieu du corps entre le tender et l'arrière de sa machine, le second était à l'intérieur.

Sur la locomotive de l'Intercolonial, le mécanicien W. Jamieson et le chauffeur Majorique Dionne ont aussi été tués à leur poste. Dionne s'était fait broyer entre la machine et le tender et Jamieson avait de graves blessures à la tête.

Biggs et Walker, le premier célibataire et âgé de 25 ans, le second âgé de 35 ans et ayant un enfant, demeurait à Montréal. Jamieson âgé de 45 ans, veuf et père de trois filles et Dionne célibataire âgé de 35 ans, étaient tous les deux de Nicolet.

Parmi les employés ont été blessés : Joseph Dupont, L. A. Champoux, Ernest Duval, J. Duval et M. Campbell.

Parmi les voyageurs MM. Fournier, Allard, Couture, Albert Jodoin, Henri Fortin et Victor Houle.

M. McMullen seul a reçu des blessures graves.

Toute la nuit des équipes travaillaient à déblayer la voie à l'aide

d'une puissante grue à vapeur. Le lendemain matin à neuf heures la route était libre, les machines et les wagons à moitié broyés furent conduits à la gare de St-Hyacinthe. Les corps avaient été déposés à la morgue en attendant l'enquête.

L'enquête s'est ouverte lundi matin à 9.30 hrs., sous la présidence du coroner, le Dr Eugène St-Jacques. Les jurés assermentés étaient : MM. Jos. Bissonnette, président; Eugène Domine, Jos. Marsan, O. Bergeron, Pierre Laroche, E. Clapin et R. Sicotte.

Les Oies de chemins de fer avaient leurs représentants. M. Chênevert, avocat à Montréal, représentait la famille de Jamieson, les familles Biggs, Walker et Dionne étaient représentées, la première et la dernière par les frères du défunt et la seconde par son père.

Les principaux témoignages ont été ceux de MM. R. Coderre, télégraphiste à la gare de Ste-Rosalie, et Clovis Fournier, aiguilleur à la même station.

M. Coderre déclare qu'ayant reçu l'ordre d'envoyer sur Montréal la machine du Grand Tronc No 416 qui venait de l'Est, il l'a communiqué à l'ingénieur et au conducteur qui se trouvaient sur la machine. Ayant rempli son devoir il rentre à la station et ne se préoccupa plus de rien. A une question qui lui est posée il déclare qu'il ne se trouvait pas sur la machine lors de l'accident, mais qu'il était resté à la station.

M. Clovis Fournier, aiguilleur, dit ceci : les trains venant de l'Est et allant vers l'Ouest devant toujours prendre la voie Ouest, l'aiguillage est toujours mis de façon à ce que les convois de l'Est prennent la voie Ouest. Telle était la situation lorsqu'est arrivée la machine 416. C'est alors qu'un employé de la machine lui cria par trois fois "Est bound" et comme il n'avait pas à vérifier s'il avait ou non des ordres, il lui livra le passage sur la voie Est. M. Fournier pensait qu'en demandant la voie Est, ils avaient l'intention de se garer pour laisser passer l'express de Portland qui les suivait à 3 minutes de distance.

A l'issue de l'enquête, le verdict suivant a été rendu par le jury :

"D'après les témoignages entendus à cette enquête, nous concluons que la mort (quatre personnes tuées) est due au personnel de la locomotive No 416 de la Compagnie du Grand-Tronc, qui a négligé le règlement qui oblige tout convoi et locomotive, de prendre la voie de l'Ouest, de la Jonction de Ste-Rosalie à St-Hyacinthe, laquelle locomotive, en continuant sur la voie de l'Est, a été cause de la collision survenue avec le convoi de l'Intercolonial No 146.

EUG. ST-JACQUES, coroner.

JOS. BISSONNETTE, président.

Donc Biggs et Walker, conducteur et ingénieur de la machine 416, morts tous les deux, sont déclarés responsables de l'accident; le chauffeur McMullen, blessé et qui se trouve en ce moment-ci à Montréal, est déchargé de toute responsabilité car il n'avait qu'à obéir aux ordres donnés par ses chefs.

Les deux autres victimes de l'accident, R. Jamieson, machiniste de l'Intercolonial et M. Dionne, chauffeur, sont exonérés par le coroner.

L'enquête n'a pas éclairci la question de savoir pourquoi les employés de la machine 416 avaient pris la voie Est dans des conditions aussi dangereuses; une seule personne aurait pu donner d'excellents renseignements : le chauffeur McMullen qui est à Montréal, dans un hôpital. Il n'a pas été interrogé.

Election à St-Jean

Les électeurs se préparent des deux côtés à la bataille électorale qui va bientôt se livrer.

Lundi après-midi la convention ministérielle, sous la présidence de M. Jos. Demers, a choisi son candidat. Quatre personnes s'offraient au choix des délégués : MM. Arthur Brossard, N. P.; Stanislas Poulin, avocat; Ludger Trudeau, commerçant; et Marcelin Robert, cultivateur. M. Marcelin Robert ayant la majorité des votes fut élu par la convention.

Reconstituer les Forces des Hommes affaiblis, voilà le But des

PILULES MORO POUR LES HOMMES

Les Pilules Moro s'adressent à toutes les affections qui sont l'apanage de l'homme, et leur triomphe est surtout dans les maladies rebelles à tout traitement; elles ne se bornent pas à exciter les forces, elles arrachent et détruisent les germes de la maladie.

Les Pilules Moro sont un réparateur du sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition, et leur emploi peut être indéfiniment continué, sans aucun danger et avec le plus grand succès, par les hommes faibles ou malades.

Les Pilules Moro s'assimilent aisément, sont tolérées par les malades les plus difficiles, et, sous leur influence, on voit le rapide développement des forces, la disparition des maladies et l'accroissement de la santé générale.

Etes-vous affaiblis, nerveux, malades et débilités? Votre vigueur est-elle épuisée? Votre courage et votre ambition sommeillent-ils?

Etes-vous de ces jeunes gens vieux avant l'âge?

Avez-vous des douleurs dans le dos et dans les membres?

Les Pilules Moro, voilà pour vous la guérison; elles n'ont jamais échoué et elles donnent des résultats rapides et durables. Prenez-les sans retard.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites à tous les hommes malades qui s'adressent à eux. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent s'y rendre, sont invités à écrire à ces médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



M. FRS. LEBEUF,

2 rue Laniel, Valleyfield, Qué.

"Je m'étais ruiné par le travail et j'avais tous les membres comme paralysés et insensibles. Plusieurs médecins m'avaient longtemps traité sans me faire de bien et moi-même j'employais tous les remèdes qui m'étaient enseignés sans non plus me sentir mieux. Je ne pouvais plus travailler, je n'en avais plus la force. Un de mes compagnons m'enseigna un jour les Pilules Moro comme remède infailible pour me redonner des forces, me refaire du sang et ramener ma santé. Je suivis ce conseil et presque aussitôt je m'aperçus que ces pilules étaient en effet merveilleuses. C'est le seul remède qui m'a fait redonner la santé. Il m'a fait à lui seul plus de bien que toutes les prescriptions des médecins qui m'avaient auparavant soigné."

FRANÇOIS LEBEUF,

2 rue Laniel, Valleyfield, Qué.

Le porte étendard du parti libéral est un ex-directeur de la défunte banque de St-Jean et un cultivateur à l'aise de St-Blaise.

De leur côté les oppositionnistes ont choisi mercredi soir leur candidat à l'unanimité, sans disputes, et en présence même des adversaires que l'on avait pas craint d'admettre à l'assemblée; le choix des délégués s'est porté sur M. Henri Hébert, cultivateur de St-Paul de l'Isle aux Noix.

M. Henri Hébert est un homme instruit qui a su se créer une belle position; nul autre ne présente de meilleures garanties de réussite dans l'élection qui va avoir lieu.

La campagne s'est ouverte immédiatement. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la lutte.

CONTRE LA MARINE

Demain dimanche, à huit heures du soir, dans la salle de l'Autoscope, rue Girouard, les autonomistes tiendront une grande assemblée populaire.

Comme dimanche dernier M. Beauparlant n'a pas voulu accepter la discussion dans une salle aussi grande où tout le monde, partisans de la marine ou non, put prendre place et écouter la discussion sans être dérangé, les autonomistes du Comté de St-Hyacinthe ont décidé de tenir dimanche soir une autre assemblée afin de permettre aux orateurs de la bonne cause de répondre aux discours de MM. Beauparlant et Béland.

Voici le nom des orateurs qui prendront la parole : MM. Biondin, M. P., Armand Lavergne, M. P. P., Alfred Labelle, Albert Sévigny et Tancrède Marcell.

Voici le télégramme qui a été adressé à M. Beauparlant pour l'in-

viter à prendre part à la discussion : St-Hyacinthe, 15 déc. 1910.

M. A. M. Beauparlant, Député de St-Hyacinthe, Ottawa.

Les adversaires du bill de la marine tiendront dimanche soir prochain, à St-Hyacinthe, une assemblée en réponse à la vôtre, vous y êtes invités, avec vos amis, spécialement M. Béland.

ERNEST GUIMONT.

Elections Anglaises

Elles se termineront lundi soir. Voici le résultat jusqu'à mercredi soir :

Coalition gouvernementale : Libéraux 223 Nationalistes 61 Nationalistes indépendants 9 Ouvriers 38

Total 331

Opposition :

Unionistes 251 La Coalition sort donc victorieuse avec une majorité de 80 voix.

Trappeurs !

Chasseurs !

Nous vous offrons les plus hauts prix pour tous lots de

Peaux Vertes

Vous êtes sûrs d'avoir chez nous

Traitement loyal, Honnête assortiment, Prompt paiement.

ENVOI GRATIS de notre Liste de Prix 1909-1910.

REVILLON FRERES

134 et 136 rue McGill, Montréal.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié, en la Cité de St-Hyacinthe, rue Ste-Anne, No 70, par J. de L. TARDY, domicilié en la dite Cité, de St-Hyacinthe.

ABONNEMENT

\$1.00 par an, Canada et Etats-Unis. L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout année commencée se paie en entier

Semaine Parlementaire

Le principal événement de la journée de jeudi, 8 décembre, est l'interpellation de M. Monk à propos du commandant Roper. A la suite de cette interpellation, le Premier Ministre s'est cru obligé d'excuser son ministre M. Brodeur et de le désavouer indirectement.

On se rappelle qu'en septembre dernier le commandant Roper, officier du gouvernement, à qui par conséquent la discussion sur toute question politique est de par le droit constitutionnel interdite, comme à tout fonctionnaire public, s'était élevé avec violence au "Canadian Club", à Ottawa, contre un article du Devoir au sujet de la marine et avait fait une charge à fond contre les nationalistes. M. Brodeur fut obligé de le reprimer.

Mais à la séance de jeudi, au lieu d'approuver M. Monk et de donner tort au commandant Roper, il voulut l'excuser en prétendant que M. Monk l'avait attaqué directement dans le Devoir. Or son nom n'était même pas prononcé et M. Monk ne le connaissait pas.

MM. Foster et Borden protestent aussi au nom de notre droit constitutionnel et M. Laurier doit avouer que M. Brodeur n'avait pas voulu approuver le commandant Roper mais seulement l'excuser.

* * *

Vendredi la plupart des députés s'étant absentes pour ne revenir que lundi, la Chambre s'occupe de questions sans importance.

* * *

La principale question soulevée à la séance de lundi est celle des employés du Grand Tronc que la compagnie n'a pas encore réinstallés à leur poste primitif. Ils sont deux cent soixante cinq.

Dans le traité intervenu entre le Grand-Tronc et ses employés la Compagnie s'engageait à reprendre dans un délai de 90 jours tous les grévistes qui ne se seraient rendus coupables d'aucun acte de violence ou de désordre.

M. McKenzie King déclare que d'après les rapports des surintendants, les 265 employés qui restent ont à leur compte des actes de violence et que c'est le motif pour lequel le Grand Tronc refuse de les reprendre à son service.

M. Graham, ministre des chemins de fer, et M. Borden, font remarquer que ces actes de violence ne sont pas prouvés, que les rapports des surintendants ne prouvent rien et que donner du travail à ces hommes est une question de justice élémentaire. M. Graham promet que le gouvernement s'occupera d'eux.

M. Monk entend M. Brodeur à propos du "Rainbow", une vieille carcasse construite en 1891, que l'Annuaire Naval de 1907 met au nombre des navires rayés, des cadres effectifs et que la Royal Navy List, publication anglaise officielle, classe dans la catégorie des coques à vendre.

* * *

La journée de mardi est consacrée à l'Agriculture. Le Dr Sproule parlant de l'exportation des produits agricoles canadiens s'étonne du peu de développement que prend chez nous l'élevage des bestiaux.

Il pense que cela provient de ce que cette branche ne donne pas des rapports suffisants. Il faudrait, dit-il, un marché plus régulier et surtout établir des abattoirs et des entrepôts frigorifiques afin de déterminer les éleveurs à l'exportation des viandes m-congelées.

Il déplore aussi la décadence de l'industrie des lainages et celle surtout de l'élevage du mouton.

M. Fisher, ministre de l'Agriculture, qui est certainement dans le ministère celui qui connaît le mieux et remplit le plus consciencieusement ses fonctions. Il répond que les entrepôts frigorifiques actuels sont amplement suffisants, que le ministère s'occupe d'ailleurs de leur perfectionnement et que la diminution de l'exportation provient de l'augmentation considérable de la consommation locale.



LA FRANC-MACONNERIE ET LES OUVRIERS

Nous reproduisons ci-dessous un article de l'Action Sociale qui nous montre que la maçonnerie travaille avec activité dans les milieux ouvriers de Montréal.

Ce n'est pas sans intention que nous publions ceci. Nous voulons mettre en garde nos braves ouvriers de St-Hyacinthe contre la propagande des esprits forts et des franc-maçons de notre ville.

Nous tenons du Rev. Frère Emeric, supérieur de l'Académie Girouard, que les sociétés secrètes sont toujours actives chez nous et cherchent à se recruter de nouveaux membres parmi nos braves ouvriers.

Leur tactique ici comme à Montréal est celle-ci : détruire la foi chez des âmes simples et non prévenues en essayant de tourner en ridicule les dogmes religieux, et en leur faisant croire que tout ce que nous ne comprenons pas est contraire à la raison. Et il est de fait des vérités trop vraies, pour certaines cervelles trop étroites qui ne peuvent contenir que de toutes petites idées, beaucoup d'ambition. Peu de science éloigne de Dieu, beaucoup y ramène, voilà pourquoi certains se sont éloignés mais... ne reviendront pas.

LE TRAVAIL DES LOGES MACONNIQUES DANS LES UNIONS OUVRIERES DE MONTREAL

Un incident qui démontre que les chefs et meneurs ouvriers sont les premiers à recevoir les enseignements des Frères.

L'histoire est vraie. Les faits se sont passés la semaine dernière et ils nous ont été racontés par l'un des intéressés.

Il s'agit tout simplement d'une visite que fit l'autre soir, en compagnie de sa sœur, à un ménage belge du nord de la ville, un rhéteur ouvrier bien connu, que nous désignons simplement par l'initiale de son nom, N...

N... n'est pas un ouvrier ordinaire. Deux fois son nom a été suggéré comme candidat aux élections provinciales et on le voit parcourir du premier jour au dernier de l'année, les clubs ministériels de la métropole. Parmi les siens il passe pour un orateur de première force et chez les ministériels, — je le dis pour l'avoir vu de mes propres yeux — on s'en sert aux périodes d'élections, pour "organiser la votation" dans les comtés ruraux.

Or donc, M. N... et sa sœur, une digne personne d'ailleurs, s'en furent l'autre soir chez leurs amis, M. et Mme F..., un ménage belge, comme on en voudrait voir plus à Montréal. Seulement, N... qui n'avait jamais causé politique avec F... ignorait que ce dernier eut des idées "étroites", (lisez : catholiques), et aussi se promettait-il de montrer à sa sœur que bien d'autres de ses amis se faisaient fi de la religion.

Après les saluts d'usage, on se mit à son aise et bientôt la conversation fut dans son plein.

A propos, dit N... à son ami F..., j'ai appris par le journal la mort de ton père. Tu voudrais bien accepter tous mes regrets. Mais dis-moi, le journal n'a-t-il pas dit que l'un de tes frères était prêtre ?

— Mais oui, répondit F... mon frère est assistant-procureur de la Congrégation des Missionnaires du Cœur Immaculé de Marie, à Rome.

— Ah ! cré dié, un beau fromage, c't'affaire. Y a dû payer une couple de mille piastres pour avoir ça.

— Je te demande bien pardon, mon vieux, répliqua F..., mais mon frère est parvenu à ce poste important, grâce à son mérite et non à de l'argent. D'ailleurs dans les Congrégations religieuses on ne vend pas les positions, comme dans le gouvernement.

— Allons donc, t'es pas sérieux, dit N... ; tu sais bien qu'un "curé" ne prend pas une position à rien faire, sans graisser quelque un.

F... s'indigna tout d'abord de ce que son ami lui parlait ainsi de son frère et il exprima sa surprise à N... de ce qu'il le trouvait si changé de puis quelque temps.

— En effet, dit N..., tout ce que je puis te dire, c'est que les curés ne reçoivent plus grand chose de moi ; il y a assez longtemps qu'ils nous empiètent.

expliquer pourquoi ; seulement il dit à F...

"Viens à la Loge avec moi, et on te prouvera bien que j'ai raison de renier Dieu et les curés."

Voulant savoir jusqu'où pouvait aller l'audace de son visiteur, F... tira un chapelet de sa poche et, montrant le Christ au libre penseur, il lui dit :

"Allons, foule le aux pieds si tu en as le courage."

N... prit le chapelet et le laissa tomber, mais avant que F... eût le temps de le ramasser l'un des enfants de ce dernier, une fillette de deux ans, se jeta au devant, ramassa le chapelet et baisa le petit Christ en croix, en disant : "Jésus ! Jésus ! Papa."

Le geste de l'enfant fit monter des rougeurs sur le front du libre penseur, la sœur de ce dernier éclata en sanglots, et le reste de la soirée se passa froidement.

Mieux aurait valu peut-être de taire l'incident si le récit que nous en faisons, ne démontrait pas clairement que les chefs et meneurs ouvriers sont les premiers à recevoir les enseignements pernicieux de la Loge.

Quand on a corrompu les chefs, on corrompt plus facilement ceux qui voient dans la plupart de ces exploités, les protecteurs et les défenseurs du salarié.

Le nommé N... n'était pas libre-penseur, il y a deux ans, mais depuis son contrat avec certains meneurs d'élections, des Frères de l'Emancipation, N... a changé et maintenant, ce pauvre ignare qui sait à peine signer son nom se croit un grand homme parce qu'il ne reconnaît plus Dieu comme son maître, et les prêtres comme ses représentants.

M. N... tout comme M. Franco, s'indignera, sans doute, si nous demandons qu'on élimine de la direction des unions ouvrières des individus aux idées aussi idiotes et aussi destructives, mais les ouvriers hommes de bon gros sens, leur prouveront tôt ou tard, que leurs sophismes sont ridicules et révoltants, et ils jetteront ces négateurs de Dieu au rebut, avec un haut le cœur significatif.

Chronique de la semaine

Canada

Danville, 19. — James Houston a tué son père en coupant du bois dans la cave de sa maison et s'est tué ensuite avec une petite hache. On pense qu'il s'agit là d'un accident et non d'un assassinat.

Sherbrooke, 10. — Une nouvelle compagnie de chemin de fer va sous peu demander son incorporation à la législature sous le nom de Compagnie de chemin de fer Richmond, Magog et Stanstead. Le ligne ira de Richmond à Stanstead.

Bellevue, Alta, 11. — Vendredi dernier une terrible catastrophe s'est produite dans la mine de Bellevue à la suite d'une explosion dont on ne peut encore expliquer la cause. Quarante quatre cadavres ont été retirés.

Québec, 12. — Le juge Cannon a décelé samedi, que l'on pourrait poursuivre à Québec la "United Shoe Machinery". L'aveugle de la Cie M. T. C. Casgrain, qui demandait que le procès s'instruisit à Montréal, en appela de ce jugement.

Ottawa, Ont., 13. — Le cabinet fédéral a communiqué en un emprisonnement à vie la sentence de mort prononcée contre Tom C. Nutty et Mary Dolan, d'Ottawa. Tous les deux devaient être pendus cette semaine pour le meurtre de leur enfant.

Courtnay, 14. — On dit qu'on va commencer incessamment les travaux de dragage et de quaiage dans le havre de la baie de Courtnay pour en faire un port de haute navigation. Le gouvernement a accordé un crédit de \$450,000 pour ces travaux.

Winnipeg, 14. — Deux convois spéciaux montés par un grand nombre de fermiers de l'Ouest, viennent de partir pour Ottawa. Ils vont voir le premier ministre et lui faire certaines demandes : achat et administration du chemin de fer de la baie d'Hudson ; diminution des droits sur le sucre, le fer, le ciment, le cuir, etc.

Montréal, 14. — Le Pacifique Canadien vient de faire construire un vapeur à route arrière pour le service des lacs Arrow. Il y aura 67 catines à bord et tout le tillac sera réservé aux marchandises.

Hull, 15. — Il se fait ici un mouvement pour obtenir du gouvernement provincial une nouvelle réduction des licences d'hôtels.

Montréal, 15. — L'inauguration solennelle de la Côte Marchand aura lieu lundi soir. M. le Gouverneur B.uchés et plusieurs ministres provinciaux assisteront à la cérémonie.

Arthabaska ville, 15. — L'élection de M. Gilbert, député nationaliste, est contestée. Les pétitionnaires sont : MM. Z. Dionne, fermier de St Cyrille et Z. Leblanc, fromager, de South Durham. Les causes ordinaires sont alléguées. On dit en riant que c'est un peu tard.

Perth, Ont., 15. — Rufus Woodmark est monté sur l'échafaud avant hier matin et a payé sa dette à la société. Il avait tué sa femme.

DES ERREURS QUI COUTENT CHER.

Chaque jour l'on voit commettre des erreurs que l'expérience d'autrui aurait cependant dû empêcher.

Il y a, par exemple, le cas de l'imprudent qui met en joue et tue ou blesse gravement "parce qu'il ne savait pas que le fusil était chargé", ou bien celui du maladroit qui, sentant une fuite de gaz, se met à la recherche à l'aide d'une lumière et provoque ainsi une explosion dont il est la première victime.

N'y a-t-il pas aussi une quantité de gens dans votre maison, peut-être, qui s'imaginent pouvoir se bien porter, même quand ils n'ont pas de sang et quand ils ne peuvent pas digérer leur nourriture, se traitent lamentablement en se plaignant de maux de reins, de maux de dos, de bourdonnements et d'étourdissements ?

Et pourtant, on ne peut s'assurer une bonne santé qu'à l'aide d'une nourriture convenablement digérée, d'un sang riche et vibrant librement et activement.

Mais ces erreurs, dans des cas d'affections légères, peuvent être simplement des retards de guérison ; elles prennent une importance capitale quand il s'agit de maladies sérieuses.

Les deux maladies les plus sérieuses dont une femme puisse être atteinte sont : le beau mal et le retour de l'âge.

Aussitôt qu'elle se sent atteinte de l'une ou de l'autre de ces affections, il n'y a pas de temps à perdre et il faut prendre le vrai remède, le bon remède, sans quoi on ne sait pas combien de temps on peut traîner et quelle désorganisation complète peut se produire dans le système, désorganisation qu'il faudra ensuite des mois pour faire disparaître.

Toutes les femmes savent ce que c'est que le beau mal ou métrite. La maladie ne se plaint pas d'une maladie déterminée. Mais elle souffre sans cesse de maux d'estomac, de pesanteur dans le ventre, de malaises de toute nature. Elle ne peut monter d'escaliers ou marcher un peu longuement sans aggraver ces troubles. Ses époques sont très douloureuses et la tiennent au lit deux ou trois jours. Sa mine est pâle, son corps s'anémie, peu à peu toute gaieté, tout entrain disparaît. Enfin les douleurs abdominales, les pertes blanches deviennent intolérables, exaspèrent le système nerveux et aigrissent le caractère. Voilà le beau mal ou la métrite causée trop souvent par des couches répétées qui n'ont pas été suivies du repos nécessaire.

Quand au retour d'âge, cet état non moins grave dans lequel tombe la femme aux environs de la cinquantaine, ses effets n'en sont pas moins funestes sur l'organisme qui s'épuise, sur la force qui s'abat, sur le caractère qui s'aigrit.

Aussitôt qu'une femme se sent atteinte de métrite ou ressent les effets du retour d'âge, elle n'a pas à essayer autre chose, elle n'a qu'à prendre les Pilules

Rouges, le remède souverain pour les femmes qui souffrent.

Les Pilules Rouges font non-seulement disparaître la maladie, mais elles ramènent le charme, la gaieté, la vie, cet apanage de la femme.

Les cures accomplies sont si nombreuses et si merveilleuses que la renommée de ces Pilules est universelle et la confiance que les femmes déposent dans leur efficacité est légitime.

On peut lire les témoignages suivants de femmes guéries par les Pilules Rouges :

Après avoir déjà pris des Pilules Rouges qui m'avaient autrefois guérie du beau mal dont j'avais longtemps souffert, je me suis trouvée aux prises avec le retour de l'âge qui m'avait complètement anéanti, terrassée. J'étais devenue incapable de rien faire et tout le monde croyait que j'allais mourir.

J'ai eu encore recours aux Pilules Rouges qui m'avaient fait tant de bien autrefois. Dès les premières boîtes je me suis sentie soulagée, la faiblesse m'avait abandonnée, l'appétit m'a reprise et les forces sont revenues. Grâce à cet excellent remède, j'ai pu me remettre au travail et tout malaise a disparu. Maintenant je suis très bien et je travaille comme deux personnes ordinaires. Cette force et cette santé, je les dois aux Pilules Rouges et je le proclame bien haut.

Dame ALEXIS FORTIN, Normandin, Lac St-Jean, Qué.

Lorsque je me suis mariée je n'étais pas forte ; la famille est venue ensuite et m'a beaucoup épuisée. J'ai souffert de la constipation qui fut la cause du mauvais fonctionnement de mon estomac. Durant un an, ma digestion fut si mauvaise que j'avais mal partout ; deux ou trois fois par semaine, j'avais des maux de tête affreux et j'étais tout à coup prise de faiblesse de coeur. J'ai écrit aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui m'ont prescrit les Pilules Rouges et m'ont donné beaucoup de conseils. Ma santé devint très bonne en peu de temps. J'avais auparavant essayé beaucoup de remèdes et je n'aurais jamais pu continuer à travailler sans les bons effets des Pilules Rouges.



Mme Romuald Genest, Barre, Vt.

Mme ROMUALD GENEST, Beckler Hill, Barre, Vt.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE guérit la colique, la diarrhée, les dérangements d'estomac chez les bébés et leur donne un sommeil paisible.

Winnipeg, 15. — Le maire Stanford Evans vient d'être réélu maire pour un troisième terme par une majorité de 1500.

Montréal, 16. — L'encroisement est tel dans l'Hotel de Ville que les employés s'empêchent mutuellement de travailler. On cherche de nouveaux locaux pour installer provisoirement quelques services.

St-Jean, N. B., 16. — Le Cassandra, de la ligne Donaldson, et l'Empress of Britain se sont abordés hier et ont été fortement avariés tous les deux.

Etats-Unis

Washington, 10. — Le général Randolph, premier chef d'artillerie de la côte, et l'un des officiers les plus connus de l'armée américaine s'est suicidé en se tirant une balle de revolver dans la tête au cours d'une maladie.

Washington, 12. — Le rapport sur le treizième recensement des Etats-Unis a été publié ce matin. Il indique que la population totale du pays, y comprises toutes les possessions américaines, est d'environ 101,000,000.

Sur le continent seul et non compris l'Alaska, elle est de 91,972,266 soit 15,977,691 d'augmentation sur le recensement de 1900 qui indiquait 75,994,785.

Washington, 13. — Le rapport annuel sur la marine des Etats Unis vient de paraître ici. Il montre que les Etats Unis viennent immédiatement après l'Angleterre comme puissance navale, devant l'Allemagne quant au nombre de cuirassés à flot.

Washington, 14. — Le président Taft vient de nommer "l'Associate Justice" Edward Douglas White, juge en chef de la cour suprême des Etats Unis. Le juge White est un vétéran de la guerre civile dans les rangs de l'armée des confédérés. Il est catholique et démocrate.

Washington, 15. — La question du

tarif est vivement discutée au Congrès et peut être en résultera-t-il pour le Canada une diminution de droits sur les marchandises envoyées aux Etats-Unis sans avoir pour cela à faire avec eux un traité de réciprocité.

Washington, 16. — On annonce que M. Andrew Carnegie donnera une somme de dix millions pour la propagande en faveur de la paix mondiale.

Cambridge, Mass., 16. — Le procès de Hattie Leblanc, la jeune Canadienne Française accusée d'avoir tué son patron, s'est terminé ce matin par l'acquiescement de l'accusée. On se rappelle que le tenancier de la buanderie où elle était employée, ayant été trouvé mourant blessé d'un coup de revolver, fit une déclaration dans laquelle il accusait formellement la jeune fille de l'avoir assassiné.

Vieux Pays

Paris, 10. — L'aviateur Legagnoux a brisé le record mondial pour l'altitude. Il s'est élevé à une hauteur de 10,499 pieds.

Rome, 12. — La Riviera italienne a été dévastée par une tempête qui a détruit d'immenses étendues de fleurs en culture.

Bruxelles, 13. — Les avocats de la princesse Louise de Belgique, ont intenté une poursuite en recouvrement de \$8,000,000 ayant appartenu à son père, le feu roi Léopold et détenus actuellement par la "Nieder Fullbach Fondation".

Rio de Janeiro, 13. — Environ 600 soldats de la marine brésilienne se sont mutinés pour la deuxième fois et se sont emparés de l'île Cobra où ils ont résisté aux troupes régulières. Ces derniers ont bombardé les mutins qui se sont rendus après avoir perdu 200 des leurs.

Madrid, 13. — Le prochain congrès eucharistique international se tiendra à Madrid. Il s'ouvrira le dimanche 25 juin 1911 et se terminera par

une procession solennelle le 29, fête de St Pierre et St Paul.

Rome, 13. — L'Italie se préparant à célébrer le 40e anniversaire de la fondation du royaume, avec Rome pour capitale et la suppression du pouvoir temporel du Pape, le Vatican considère l'année 1911 comme une année de deuil. En conséquence les fêtes seront réduites au minimum.

Paris, 14. — Le barreau parisien a célébré avant hier son centenaire par un grand banquet auquel assistaient un millier de personnes, parmi lesquelles de nombreux avocats célèbres des pays étrangers.

Un nombre des convives se trouvaient une douzaine de dames qui font partie du barreau.

La Paz, 15. — La république du Honduras, Amérique Centrale, se mêle des intrigues politiques des Etats-Unis. Dans les villes on descend les hôtels et on fait surveiller de près tous les étrangers.

La Hays, 15. — La plupart des puissances ont décidé d'envoyer des délégués à la conférence internationale sur l'opium qui s'ouvrira ici le 30 mai prochain.

Berlin, 15. — Une séance des plus tumultueuses a eu lieu hier au Reichstag entre les socialistes et le gouvernement à propos des interpellations sur la grève. Un député socialiste a traité le chancelier de menteur.

Vienne, Autrich, 16. — Le cabinet a démissionné à la suite d'un vote à la Chambre, dans lequel les députés polonais se sont prononcés contre le gouvernement. Il s'agissait d'un projet de canal entre le Danube et l'Oder qui est à l'étude depuis neuf ans.

Madrid, 16. — On annonce que le gouvernement a accepté sur la proposition des républicains, de discuter le procès du professeur Ferrer qui fut exécuté l'année dernière. C'est la semaine prochaine que ce sujet viendra devant la Chambre des députés.



NOTES LOCALES

—Madame Gagner, d'Edmonton Alta, est depuis quelques jours en promenade avec son enfant, chez Monsieur Jules Saint Germain, son père.

—Mgr A. X. Bernard est allé mardi dernier inaugurer à Sorel la nouvelle annexe du Collège du Mont St Bernard, excellente maison d'éducation dirigée par les Frères de la Charité, de Belgique.

À VENDRE.—En la cité de Saint-Hyacinthe un grément de charretier avec propriétés et clientèle établie depuis nombre d'années. Pour informations s'adresser au bureau du COURRIER, personnellement ou par lettre. j. n. o.

—Mme Albert Lesieur, née Albina Deschamps, demeurant 6 rue de la Brèche, épouse de M. A. Lesieur, ex-assistant surintendant de l'assurance Métropolitaine à St Hyacinthe, est décédée à St-Hyacinthe mercredi matin, à l'âge de 43 ans.

Elle laisse outre son époux, deux filles : Elizabeth et Jeanne ; un fils, Arthur, étudiant au séminaire de Trois Rivières, ainsi qu'une sœur, Mme Pierre Sansfaçon, de Lorette, Québec, et un frère, M. David Deschamps, de Salem.

Le Libera a été chanté vendredi matin et le corps transporté ce matin samedi à Gentilly où il sera inhumé.

—ON DEMANDE une jeune fille d'expérience au magasin de j. n. o. BROUSSEAU & FILS.

—M. Narcisse Cusson, facteur en retraite, est décédé jeudi dernier au village de la Providence, à l'âge de 69 ans.

Il laisse, outre son épouse en secondes noces née Déliia Décelles, trois fils : Elmond, fabricant de cigares ; Achille, sténographe, et Victor, avocat de Montréal, et quatre filles : Mlle Palmyre et Alice, de Montréal, Mme MacKay, d'Ottawa, Melle Eu chariste, en religion sœur Marie de St Servus, des Sœurs du Saint Nom de Jésus, supérieure de St. Pierre Jolie de Montréal.

M. Cusson est le beau-frère de M. L. A. Fournier, gérant de l'Imprimerie du "Courrier" de St Hyacinthe.

Les funérailles auront lieu ce matin à Notre Dame. Nous offrons à la famille nos plus vives sympathies.

À LOUER pour n'importe quel genre de commerce : deux beaux magasins situés No 254 rue Cascades, St-Hyacinthe. S'adresser à E. Reeves, marchand de chaussures.

Les membres de la Société amicale française de St Hyacinthe se sont réunis, le dimanche 4 novembre afin de réélire leurs officiers. Ont été nommés : Président, M. A. Probst ; vice-président, M. Augustin ; secrétaire-trésorier, M. J. Madon.

—Nous soussignés, notifions au public qu'à partir de cette date, MM. Orsali et Cie, de St Hyacinthe, ont été appointés nos seuls agents pour la vente de nos Bière et Porter pour la ville et le district de Saint-Hyacinthe.

Toute autre personne qui se servira de nos étiquettes à partir de cette date sera poursuivie selon la loi.

The National Breweries, Ltd. Boswell's Brewery.

—Demain aura lieu la première sortie du Club de Raquettes "Les Infatigables."

PERDU.—Dimanche, le 13 novembre courant, soit à l'église Cathédrale même soit en revenant, un Paroissien romain couvert en ivroline blanche, souvenir de première communion. La personne qui a trouvé ce livre est priée d'avertir au No 55 rue Piété.

—Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que les bancs dont la location ne sera pas payée avant demain dimanche seront revendus après la messe.

Avis aux intéressés en retard.

—Le R. P. Langlais, supérieur du Couvent des Pères Dominicains de Québec, était de passage à St-Hy-

cinthe dimanche dernier et à prêché à la Paroisse.

—Mademoiselle M. B. Choquette a déjà ouvert depuis quelques jours un magasin où les parents trouveront de quoi faire la joie de tous les bambins qui attendent avec impatience les étrennes de Noël et du Jour de l'An.

Ils trouveront dans ce magasin un assortiment complet de bonbons de toutes sortes, en bonbonnière ou à la livre ; les chocolats de toutes les bonnes marques occuperont une place spéciale dans ce département, ainsi que les fruits que l'on trouve dans cette saison, oranges, etc.

Mademoiselle Choquette a aussi un excellent assortiment de jouets d'enfants, de porcelaines de fantaisie, de poupées et de cartes spéciales pour Noël et le Jour de l'An et de cartes postales illustrées.

En conséquence que l'on n'oublie pas le numéro de ce nouveau magasin : 228 rue Girouard (ancien magasin de MM. Raymond et Frère, à côté du couvent des Dominicains).

— Les élections des officiers de la Société St Vincent de Paul, viennent d'avoir lieu avec le résultat suivant :

Président, Eusèbe Clapin ; 1er vice-président, Hormidas Langevin ; 2e vice-président, Joseph Bazinet ; secrétaire, J. G. Trahan ; trésorier et chapelain, M. le chanoine L. A. Sincal.

Collecteurs :—No 1. MM. Narcisse Burque, J. B. Hévey, Napoléon Goyette et J. A. Chicoine.

No 2. MM. Willy Burque et Valmore Lapierre.

No 3. MM. N. G. Leduc, J. C. Marsan, Eusèbe Clapin, J. Couture, Isidore Laporte, Eusèbe Frérette.

No 4. MM. Toussaint Chagnon, Joseph Campbell, Joseph Michaud, Hilaire Gaudette.

Visiteurs :—No 1. Joseph Bazinet, Narcisse Burque.

No 2. François Fortier, Isidore Laporte.

No 3. J. G. Trahan, Willy Burque.

No 4. Joseph Michaud, Toussaint Chagnon.

— À LOUER DEUX BEAUX MAGASINS—Deux situés aux Nos 244 et 252 de la rue Cascades, mesurant 18 pieds de largeur sur 60 de profondeur, l'un d'eux étant occupé en ce moment sera livré sur demande.

Le troisième situé au No 254 de la même rue contenant un stock de chaussures de \$10 à \$15.00, l'acheteur du stock pourra louer le magasin à son grès.

Ces trois magasins ont grandes caves et hangars. Pour informations s'adresser à M. E. REEVES, marchand.

—Le R. P. Hage, supérieur au Canada de l'Ordre des F.F. Prêcheurs, a prêché cette semaine à l'archevêché de Montréal la retraite des prêtres.

Le livre de piété de la jeune fille, par l'auteur des *Paillettes d'Or* ; ouvrage honoré de plusieurs Br. fs de St-Sauvateur. Nouvelle édition illustrée de 918 pages.

Œuvre d'art originale de Paul Avril, gravure de Pannemaker. Le volume relié façon maroquin, tranche dorée, dentelle or, gardes chromo, dans un élégant étui, franco par poste recommandé : 2 dollars.

Splendide et utile cadeau pour toute jeune fille.

Adressez "money order", billets de banques à Aubanel Frères, imprimeurs de N. S. P. le Pape, à Avignon (France).—Expédition par le retour du courrier.

Chronique Paroissiale

Semaine du 9 au 16 Dec.

NAISSANCES

Marie Paule Eléonore Georgette Rousseau, née le 9, fille d'Anselme Rousseau, tailleur, et de Jeannette Lavigne.—A. C. M. Alina Brière, née le 10, fille de Casimir Brière, journalier, et de Lucie Bélanger.—MM. Yvonne Aldéa Desmarais, née le 11, fille d'Ephrem Desmarais et d'Emma Gladu.—M. Paule Irène Arpin, née le 12, fille de Xavier Arpin et de Clara Desrochers.—J. E. Adjour Legros, né le 13, fils de Henri Legros et de Rose Anna Charon.—M. Dora Choquette, née le 15, fille de Jos. Choquette et de Eva Daiguault.

DÉCÈS

O'Neil Langellier, fils de Victor Langellier, cordonnier, et d'Eliza Beaudoin, décédé le 9 à l'âge de 5 mois.—M. B. F. Corons Bouchard, fils de Damien Bouchard, greffier, et de Corona Cussen, décédé le 10 à l'âge de 6 mois.—Olivine Daiguault, épouse de Ferdinand Gendreau, cultivateur, décédé le 10 à l'âge de 21 ans.—Gaston Fréchette, fils de Albert Fréchette, médecin vétérinaire, et de Virginie St Jean, décédé le 13 à l'âge de 15 mois.



Nouvelles générales

Ottawa, 10.—Le revenu total du Canada pour les huit derniers mois atteint \$75,875,446, soit une augmentation de \$11,218,937 sur le mois correspondant de l'année dernière.

—Les premiers ministres des provinces canadiennes ont tenu hier une conférence dans l'une des salles du Sénat. Deux problèmes d'une importance capitale ont été soumis à la discussion : celui de la législation à adopter au sujet de la constitution civile des compagnies et celui de la représentation des provinces au Parlement fédéral.

Ottawa, 12.—M. Horacio L. Mayer consul général de l'Argentine au Canada, vient d'annoncier ici la formation d'un syndicat sud-américain qui élargira le commerce entre l'Argentine et le Canada. Le capital de la nouvelle société est de \$500,000.

Halifax, 13.—M. F. L. Hazard, premier ministre de l'île du Prince Édouard a déclaré ceci : " Si l'île du Prince Édouard n'obtient pas ses six représentants à la Chambre des Communes suivant les promesses faites lorsqu'on demanda à cette province de se joindre à la confédération, il y aura une insurrection ici."

Ottawa, 15.—L'hon. Georges Graham, ministre des chemins de fer, a déclaré aujourd'hui officiellement que le Transcontinental serait terminé entre Winnipeg et Moncton vers la fin de l'année prochaine, à l'exception du chaînon passant par le pont de Québec.

—Le nombre des Chinois naturalisés au Canada est de 2,671 et celui des Japonais de 3,067.

Ottawa, 16.—M. Ames a demandé à la Chambre des Communes qu'un arrangement entre le Canada et l'Australie soit conclu d'après lequel le tarif préférentiel serait accordé à chacun sur les marchés de l'autre.

—M. T. L. Nagao, riche canadien japonais domicilié à Vancouver, ayant vu le "Rainbow" sur les côtes du Pacifique, a déclaré que c'était une vieille baraque, ayant des canons démodés qui ne seraient d'aucune utilité dans une guerre moderne.

L'AMÉLIORATION DES RACES OVINE ET PORCINE

VENTE PUBLIQUES DE MOUTONS ET DE PORCS REPRODUCTEURS

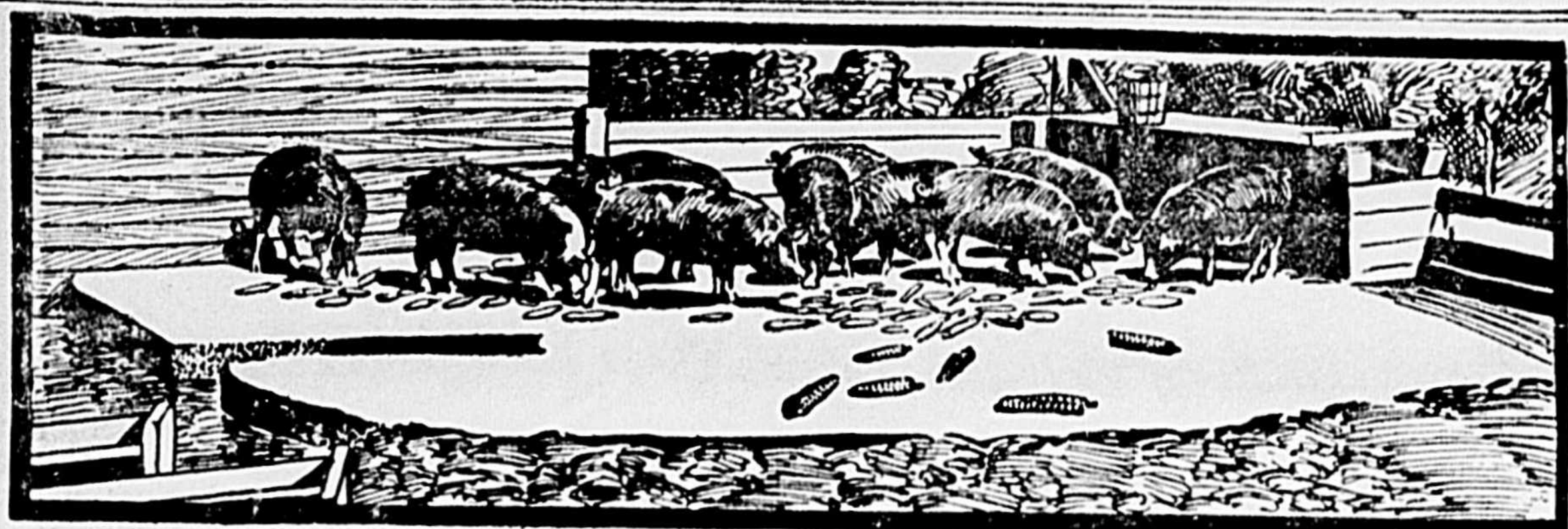
La Société générale des éleveurs de la Province de Québec a délégué cet été MM. Arsène D'nis, Ls. Lavalée et Nap. Lachapelle, pour acheter des animaux dans le but d'améliorer la race. Le gouvernement avait choisi comme son représentant, M. H. S. Arkell, ci devant professeur au collège Macdonald et maintenant sous commissaire de l'industrie animale à Ottawa, Toronto, London, Drumbo et les meilleures fermes d'élevage de l'Ontario. Ils furent cinq semaines en route. Ils achetèrent 121 moutons, dont 51 mâles et 70 femelles, et 65 porcs, dont 17 mâles et 48 femelles.

Ces animaux furent vendus à l'enchère, sous le contrôle du ministère de l'Agriculture, à St Hyacinthe, le 1 octobre, et à Québec, le 14 octobre. Voici un état de ce qui a été mis en vente à chacun de ces endroits :

A QUEBEC			
Moutons :	Mâles	Femelles	Total
Cotswolds.....	3	4	7
Leicester.....	5	7	12
Lincolns.....	2	3	5
Hampshires.....	1	2	3
Shropshires.....	2	4	6
Oxfords.....	3	3	6
Totalité.....	16	21	37
Pores :			
Mâles	Femelles	Total	
Yorkshires.....	2	5	7
Chesters.....	2	4	6
Berkshires.....	2	4	6
Tamworths.....	1	1	2
Totalité.....	7	14	21

A SAINT-HYACINTHE			
Moutons :	Mâles	Femelles	Total
Cotswolds.....	5	10	15
Leicester.....	9	12	21
Lincolns.....	5	6	11
Hampshires.....	2	5	7
Shropshires.....	7	8	15
Oxfords.....	7	10	17
Totalité.....	35	51	86
Pores :			
Mâles	Femelles	Total	
Yorkshires.....	5	12	17
Chesters.....	2	10	12
Berkshires.....	2	10	12
Tamworths.....	1	1	2
Totalité.....	10	33	43

Au point de vue financier, le résultat a été très satisfaisant, le montant réalisé par les ventes couvrant moins environ \$300, le coût d'achat des animaux. Les frais de voyage des acheteurs, ceux de transport des animaux durant près de trois semaines, l'organisation des ventes, les frais d'expédition aux acquéreurs, portent ce déficit à \$1,899.24. De cette somme il faut déduire \$257.95 pour frais de transport des animaux, que le ministère de l'Agriculture fédéral avait assumés, laissant à solder par le ministère de l'Agriculture de la province la somme de \$1,641.29



Ce Sol de Béton pourrait être posé à l'Automne

et cela aiderait beaucoup à maintenir les animaux en bonne condition au printemps.

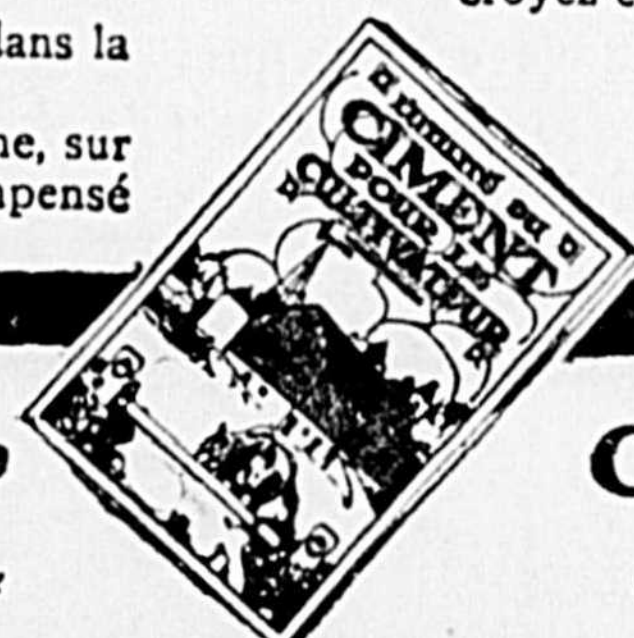
Tous les cultivateurs savent qu'au printemps le sol autour de leurs bâtiments est défoncé. Les animaux pataugent dans la boue, obligés presque de nager—au grand détriment de leur condition physique.

En construisant un sol de béton dans la cour on évite ce dommage.

Un sol ainsi construit à l'automne, sur une petite étendue, se trouverait compensé

par les profits de l'année suivante. Le béton est le seul matériel qui peut être employé de cette manière à un coût modéré.

Voulez-vous nous demander l'exemplaire du livre que nous avons fait faire pour vous—"L'utilité du ciment pour le cultivateur." C'est gratuit.— et, croyez-en notre parole, vous trouverez que c'est le morceau de littérature le plus intéressant que vous ayez jamais lu sur ce sujet ; et profitable aussi, — car il vous fera économiser de l'argent.

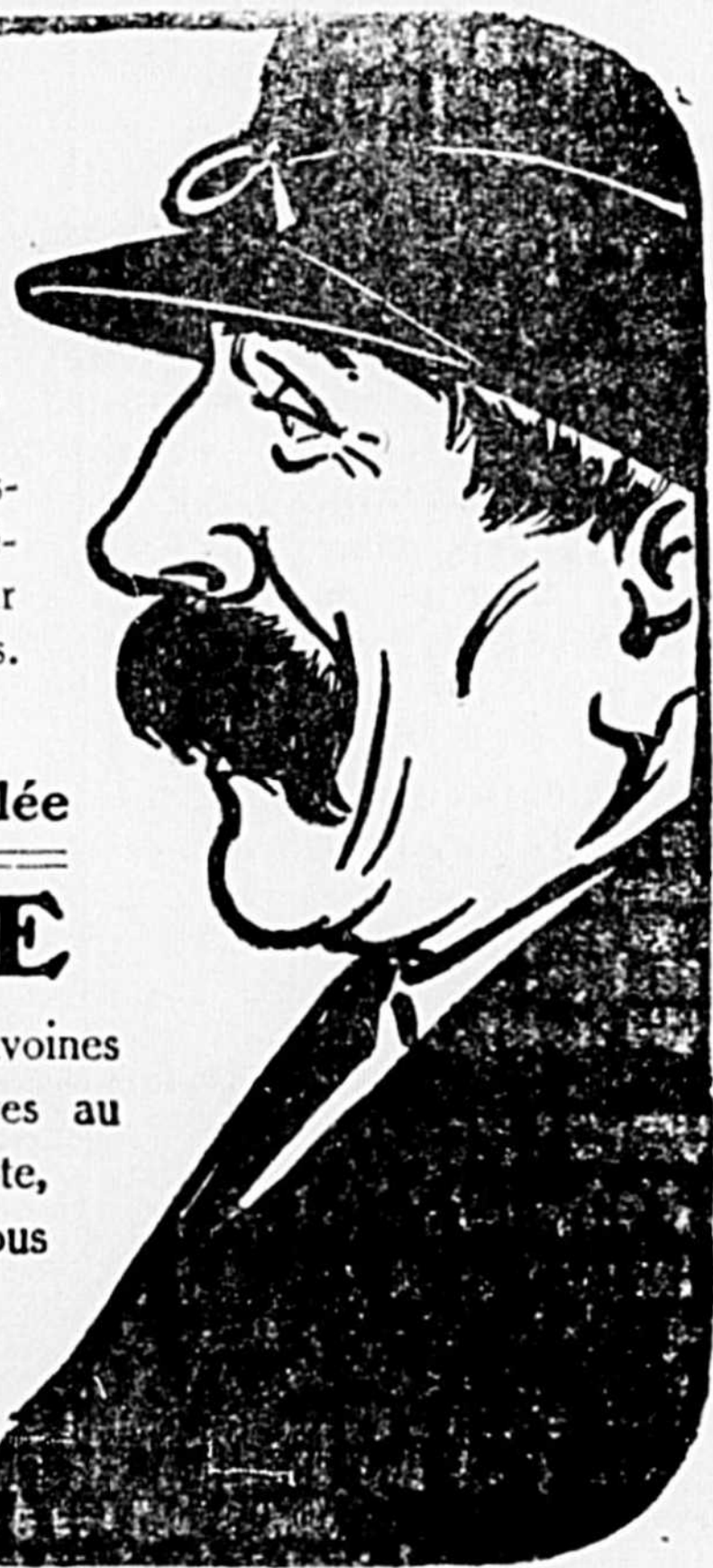


Demandez un exemplaire de ce livre aujourd'hui par carte postale, et vous le recevrez promptement.

Canada Cement Co. LIMITED 51-60, Edifice de la Banque Nationale Montréal.



Le... GRUAU D'AVOINE est un délicieux aliment, nourrissant, facile à digérer, très préconisé par les hygiénistes pour le développement des muscles. On le prépare avec la Farine d'Avoine roulée OGILVIE fabriquée avec le choix des Avoines du Manitoba—les meilleures au monde—la plus riche en azote, la plus reconfortante pour tous les âges. EN VENTE PARTOUT The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd. MONTREAL ET WINNIPEG



soit environ \$8.50 pour chaque animal.

Comme il a été dit au commencement de cet article, la Société des Eleveurs se propose, si la coopération des gouvernements fédéral et provincial, surtout de ce dernier, lui est continuée, de faire une ou deux ventes annuelles semblables de moutons et de pores reproducteurs, d'augmenter le nombre des animaux qui seront offerts en vente et d'étendre graduellement sa sphère d'action.

Pour le moment il est utile que le public agricole de la province soit informé de cette innovation, dont la société a eu l'idée, et qui a pu être mise en pratique grâce à l'aide que lui a donné l'honorable Ministre de l'Agriculture de la province de Québec.

J. A. COUTURE, Secrétaire de la Société des Eleveurs de la province de Québec

DES ENVIRONS

St-Césaire de Rouville, 14.—Vers huit heures hier matin, les religieux de Ste Croix avaient la douleur de voir s'éteindre le Frère Uldéric, préfet de discipline du Collège, qui succombait à une syncope cardiaque. Cette perte a été vivement ressentie par tous ceux qui ont connu ce bon religieux. Il a fait preuve d'un admirable dévouement durant ses cinq années qu'il a passées ici. Il était âgé d'environ 40 ans. Le Frère Elphège, son frère, était à son chevet. Ses trois sœurs, religieuses des Saints Noms de Jésus Marie, assisteront à ses funérailles à St-Laurent, jeudi matin.

St-Petersbourg, 16.—Tous les partisans de l'opposition à la Douma, se sont réunis pour interpellier les ministres de l'intérieur et de la justice au sujet des rapports qui disent que l'on abuse de la peine du fouet contre les condamnés politiques, dans les prisons de Ziraatia et de Valogia, en Sibérie.

PROFESSEUR DE PIANO ET D'HARMONIE S'adresser à M. L. H. TANGUAY Hotel Yamaska, Chambre 19, St-Hyacinthe.

AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du deux novembre 1910, constituant en corporation MM. J. de La Broquerie Taché, notaire et industriel, Louis Aimé Fournier, directeur gérant d'imprimerie, L. Alexandre Cadorette, caissier de banque, Cyrille Bernatchez, commis voyageur, Adéland J. Gaudreau, bourgeois et Albert Jodoin, notaire, de Saint-Hyacinthe, dans les buts suivants :

Exercer les industries de l'imprimerie, de l'édition de livres, et de journaux, de la reliure, de la fabrication des livres et des fournitures requises pour les comptabilités spéciales, commerciales ou autres, ainsi que le commerce du papier, et tous les commerces et industries annexes ou accessoires.

Et pour les dites fins, acquérir l'actif matériel, la clientèle et les droits d'exploitation de "l'Imprimerie du Courrier de Saint-Hyacinthe," société en nom collectif, et de la compagnie dite "Dominion Loose Leaf Co," incorporée, toutes deux de la dite cité de Saint-Hyacinthe, et qui y exercent déjà les industries et commerces mentionnés, sous le nom de "La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilité de Saint-Hyacinthe" avec un capital total de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Saint-Hyacinthe.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce deuxième jour de novembre 1910.

JOS. DUMONT, Sous-Secrétaire de la province.

gois, and Albert Jodoin, notary, of Saint-Hyacinthe, for the following purposes :

To carry on the business of printing, editing of books and newspapers, binding, making of books and furnishings required for special accounts, commercial or other, and also to deal in paper and all the business connected therewith.

And, for the said purposes, to acquire the material assets, goodwill and rights of exploitation of "l'Imprimerie du Courrier de Saint-Hyacinthe," a commercial partnership, and of the company called "Dominion Loose Leaf Co, Incorporated," both of the city of Saint-Hyacinthe, and now there carrying on the businesses and trades mentioned, under the name of "La Compagnie d'Imprimerie et comptabilité de Saint-Hyacinthe," with a total capital of twenty thousand dollars (\$20,000.00), divided into two hundred (200) shares of one hundred dollars (\$100.00) each.

The principal place of business of the corporation, will be in the city of Saint-Hyacinthe.

Dated from the office of the Provincial Secretary this second day of November, 1910.

JOS. DUMONT, Deputy Provincial Secretary.

Quebec, Montreal and Southern Ry., Co.

Prix réduits pour Noël et les vacances du Jour de l'An

Des prix spéciaux seront accordés sur le Q. M. et S. Ry., pour les vacances de Noël ; aucune réduction ne sera faite lorsque le prix de l'aller simple sera de moins de 50 cents. Les billets seront bons à dater du 24, 25 et 26 décembre jusqu'au 27 inclusivement ; ils seront aussi valables du 31 décembre, 1er et 2 janvier jusqu'au 3 inclusivement. Des prix spéciaux seront aussi accordés pour un terme plus long aux professeurs et élèves des Ecoles et Collèges non résidents pourvu que le Certificat de vacances, dûment signé, soit présenté.

PUBLIC NOTICE is hereby given that under the Quebec Companies Act, letters patent have been issued by the Lieutenant-Governor of the province of Quebec, bearing date the second day of November, 1910, incorporating Messrs. J. de La Broquerie Taché, notary and manufacturer, Louis Aimé Fournier, printing managing director, L. Alexandre Cadorette, bank cashier, Cyrille Bernatchez, commercial traveller, Adéland J. Gaudreau, bour-



Desjardins

La vieille Maison de confiance dont le nom est une garantie de supériorité.

Notre clientèle se recrute par tout le Canada, nous faisons un commerce exclusif. Il n'y a pas à craindre, pour nous, aucune honnête concurrence — car achetant par quantités énormes, nous payons moins cher pour avoir plus beau — et nous vendons aussi moins cher.

NOS FOURRURES

sont uniques comme qualité et style. Toutes les fournitures sont de première classe. Faites un voyage à Montréal et venez nous voir, cela vous paiera.

Entre Ste-Catherine et Dorchester.

CHAS. DESJARDINS & CIE

130 RUE S^t DENIS

A LA GORGE

Il est 3 heures et demi. Il fait noir, il fait froid, il pleut. Dans la sacristie, un prêtre, va et vient, un livre de deuil sous le bras et tourne distraitemment les cordons de son étole noire.

Il attend un convoi de première classe; et il l'attend avec une certaine impatience, car, à 4 heures 5, un redoutable escadron de quatre vingt laïques, exaspérés par deux heures de classe, doit faire irruption dans la chapelle des catéchismes, et si le dompteur n'est pas là.....gare!

3 heures.. 35. Personne.

3 h. 40... Le cahotement d'une lourde voiture sur des pavés... un bruit de pas..... une porte qui s'ouvre... un sacristain qui apparaît entre deux battants de velours limé :

—Monsieur l'abbé, le convoi est là.....

—Alors, allons y

Et lentement, le cortège se forme.

Le sacristain, surpris déplié, s'outane cirque, croix dénudée... l'enfant de chœur, mal peigné, le rochet en blouse de laitier, balançant d'un geste impatient le bénitier presque à sec... le prêtre, grave, isolé, en lui-même, pensant à son instruction de tout à l'heure.

Il va bien le faire, ce convoi, car il est bon prêtre; mais la terrible fatalité de l'accoutrement !.....

Quand mille fois les mêmes idées exprimées par les mêmes mots ont passé par les mêmes lèvres, elles sont comme usées, elles ont perdu leur énergie prenante..... c'est le bruit familier qu'on n'entend plus qu'à force de volonté

Et ils s'en vont.

Quelques pas dans un couloir humide, et voici l'église dont la sombre, se pique de six leurs de cierges.

Dans cette église, l'assistance ordinaire : une quarantaine d'hommes d'un côté... une soixantaine de femmes de l'autre.

Au milieu, les deux tréteaux qui attendent...

Et, là-bas, dans le fond, la forme sinistre et longue, où est enfermé un homme... le lourd cercueil de sapin qui s'enveloppe de ce drap banal, de cette obscurité, de cette misère... de ce noir partout.

Pauvre chose que nous sommes !

"Si iniquitates"... entonne le prêtre.

Le sacristain continue d'une voix quelconque.

Mais quoi ? Derrière la bière, l'abbé a, dans l'ombre, distingué une forme étrange. ? Quatre hommes se tiennent, debout et graves, autour d'un..... oui..... d'un drapeau tricolore... un beau drapeau de soie dont la frange d'or vient caresser le drap noir.

Rapidement, les yeux du prêtre s'habituent... Il aperçoit maintenant une inscription : "Société des Vétérans des Armées de Terre et de Mer"... Il voit même davantage ! Sur la nudité de drap se pique une petite tache d'or..... on dirait le ruban jaune d'une médaille militaire.....

Alors, une émotion inattendue le prend à la gorge.

Qu'a-t-il là devant lui..... entre ces quatre planches ?

Un pauvre...? Oh ! sûrement !... Mais un brave?... un héros peut-être comme il en reste encore tant dans

Les Séparateurs



Bon Marché. — Ouvrage Parfait.

"DOMO" Cap. : - - - 90 lbs.
H. S. Prix : - - - \$15.

"DOMO" No 1 200 lbs. No 2 250 lbs.
Cap. : - - - \$25. Prix : - - - \$30.

"DOMO" No 3 450 lbs. No 4 675 lbs.
Cap. : - - - \$45. Prix : - - - \$60.

Circulars descriptives sur demande

ADRESSER A
L'Agent Général pour le Canada
J. de L. TACHE,
130 RUE S^t DENIS, QUÉBEC.

ce pays de France... un de ces humbles qui font leur devoir, qui s'y tuent, et qui se taisent...

Oui... qui est là devant lui, dans ce cercueil ?.....

.....T'es-tu battu à la frontière en 70 dans l'orgueil farouche des premiers rencontrés quand la victoire n'osait pas encore quitter ces trois couleurs qu'elle avait tant aimés

...Ou bien as-tu grelotté petit mobile, perdu dans un fossé d'avant garde, un soir d'hiver, comme aujourd'hui, à Champigny ou à Buzenval ?

...Ou bien derrière Négrier as-tu, au bout du monde, couru débâcher Langson..... ?

Peut être as-tu vu mourir Courbet sur son cuirassé au murmure solennel des grandes eaux ?

...Ou, plus près de nous, as-tu tracé la route aux générations futures parmi les brousses de Madagascar, ou dans les sables du désert africain ?

Ce que tu as fait je l'ignore !... Mais le drapeau est ton garant... Quand il s'incline, surtout devant la dépouille des pauvres, cela signifie toujours quelque chose, et le ruban jaune est un de ceux qui ne s'achètent jamais !.

D'un pas rapide, l'abbé prend le bas-côté pendant que les portiers amènent le corps en haut de l'église.

—Pierre, dit-il, en arrivant à la sacristie, le drapeau est chez nous, il faut bien le recevoir.. Manette une... deux..... trois..... quatre.....

Le bedeau, un breton, qui revient du régiment, a compris.

Pour cette besogne là pas la peine de répéter la consigne !.... Ouvrir la boîte des commutateurs, faire jouer les manettes, c'est l'affaire d'une seconde...

Alors, la nuit devient jour... L'électricité ruisselle du haut des piliers.

La patrie d'en haut, semble jeter sa clarté sur le noir de cette bière et en chasser les pensées de mort.

Et dans cette lumière, toutes les figures appaissent... figures fatiguées d'ouvriers qui perdent une journée pour honorer le camarade... figures pâles et ardentes des femmes en deuil.... figures rudes des vétérans.....

Ils sont d'un autre temps ceux là. On les sent vieux et pleins d'honneur... Avec leurs moustaches tombantes, leurs talons réunis, leur air lueur martiale, n'importe quel Français les reconnaîtrait.

Ils se redressent encore sous ce soleil qu'ils n'espéraient pas.

Ils regardent le drapeau, qui semble vivre et frissonner de cette gloire que lui vaut ce soldat tombé... vivre et frissonner aussi de se trouver

Caisse Nationale d'Economie.

J'ai fait parvenir à votre journal, il y a quelque jours, les renseignements nécessaires pour faire connaître les avantages de la Caisse Nationale d'Economie, aux personnes qui désirent en faire partie.

J'ai démontré le fonctionnement de la Caisse, sa garantie vis-à-vis les membres, le désintéressement des personnes qui l'ont fondée comme de celles qui l'administrent aujourd'hui, en un mot l'augmentation constante de son capital inaliénable ainsi que la possibilité d'une rente importante aux pensionnaires futurs, en proportion du montant versé.

Les raisons principales des résultats ci-dessus sont les suivantes : le sociétaire de la Caisse n'a pas seulement les bénéfices qui peuvent lui rapporter les déboursés qu'il a faits, il doit partager en plus dans les intérêts des sommes d'argent versés par les membres qui se sont inscrits avant lui dans la Société, et par ceux qui s'inscriront dans l'avenir. En d'autres termes, les membres qui s'inscrivent cette année, auront après 20 ans les bénéfices du capital qui a été versé jusqu'à ce jour lequel se chiffre tout près d'un demi-million de dollars, ils auront en plus les bénéfices qui résulteront des contributions versées par les membres qui s'inscriront l'année prochaine et les années suivantes, lesquels nouveaux membres devront attendre l'expiration de leur terme, pour partager avec ceux qui sont déjà inscrits, dans les revenus de la Caisse.

Ces raisons sont déjà une démonstration évidente du profit considérable qui résultera du placement fait par les membres de la Société.

Le capital de la Caisse étant inaliénable, et chaque décès devant augmenter la rente des membres vivants, les statistiques des décès ajoutent aux prévisions, déjà énumérées précédemment, un apport considérable en faveur du système inauguré par la Caisse Nationale d'Economie. La Caisse Nationale est réellement la seule société d'utilité publique fondée au Canada, avec un capital souscrit et payé par les membres eux-mêmes lequel devra rester la propriété exclusive des générations présentes et futures.

Le système mérite d'être propagé dans l'intérêt de notre peuple, et le Bureau, pourrait utiliser les services de personnes compétentes dans certains districts de la Province, et dans les villes, pour organiser des Sections et recruter des nouveaux membres.

Pour tous renseignements additionnels, s'adresser dans les divers bureaux de la Province ou au sousigné.

ARTHUR GAGNON,
Secrétaire-Trésorier.

si près de Dieu.. du Dieu des armées, que tant de braves ont invoqué au matin des batailles.

Ce n'est plus un deuil.. c'est une fête, une apothéose !... La résurrection a comme jailli du cœur du prêtre....

**

Et quand ce fut fini... quand tous eurent défilé pour la suprême bénédiction alors le fils du défunt, un ouvrier aux mains dures, se dirigea vers la sacristie.

—Monsieur l'abbé.. au nom de ma mère et des camarades... je viens vous remercier...

—Vous avez compris pourquoi ?... —Oui, nous avons tous compris... —Mon cher ami, quand j'ai vu le drapeau, cette médaille.. ce cercueil de pauvre... j'ai dit : " Ca ne peut pas aller comme ça ! ".... J'ai eu l'impression que la France était là accompagnant son enfant. Alors moi, j'ai voulu bien les recevoir tous les deux !

—Merci !... !

Les deux hommes se serrèrent la main, un rude coup.. et, dans cette étreinte du prêtre et de l'ouvrier, un peu de l'amour de Dieu passa à la suite de l'amour sacré de la patrie.....

PIERRE L'ERMITTE.

GRATIS à toutes les personnes qui en feront la demande.

JOLI CALENDRIER 1911

Offert par les fabricants de la fameuse **Fleur Préparée XXX de BRODIE**

Envoyez votre adresse à **BRODIE & HARVIE, - 14 rue Bleury MONTREAL, P. Q.**

Après l'Insuccès des Médecins

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a guérie.

Toronto, Canada.—"Je n'entreprendrais pas de vous décrire ce que je ressentais, avant d'avoir commencé à prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je connaissais rarement ce que c'était que j'avais d'affreuses douleurs d'affaiblissement et généralement avant la période des mois, je souffrais terriblement, et j'étais obligé de prendre le lit. J'étais incapable de marcher, même de traverser ma chambre, la douleur était trop grande. Je me fis soigner pendant longtemps, mais les traitements des médecins ne me firent aucun bien. J'abandonnai tout espoir de revenir jamais à la santé jusqu'au jour où mon mari vit l'annonce du Composé dans les journaux. Il alla de suite m'en chercher une bouteille, et je suis reconnaissante qu'il ait ainsi pensé. Je n'avais pas même pris une bouteille que je commençai à me sentir mieux, et je continuai d'en prendre jusqu'à ce que je me sentisse une autre femme. Il m'a aussi beaucoup aidé à la naissance de mes enfants. Je puis recommander absolument votre Composé Végétal à toutes les femmes qui sont atteintes de maladies féminines."

—Mrs. J. M. TWEDALE, 128 Nassau St., Toronto, Canada.

Le succès du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham d'herbes et de racines est incomparable. Toutes les femmes qui souffrent peuvent en faire usage avec la plus grande confiance dans les cas de déplacement, inflammation, ulcération, tumeurs fibreuses, irréguliers, douleurs périodiques, mal de dos, vent, flatuosité, indigestion, écoulement et prostration nerveuse.

FABRIQUÉ AU CANADA

MAGIC SODA

ou

SALERATUS

C'EST LE MEILLEUR

E. W. GILLETT CO., LTD.
Toronto, Ont.

FABRIQUÉ AU CANADA

ROGNONS

Pour HOMMES et FEMMES

Les meilleurs au monde contre MALADIES des REINS, du FOIE, de l'ESTOMAC et le MAL de DOS.

50c. la boîte, 5 boîtes, \$2.50.

Si votre fournisseur ne les a pas, écrivez-nous.

E. W. GILLETT CO., LTD., TORONTO, ONT.

Pour guérir le Mal de dents en une minute

Une application de Nerval suffit. Sinon votre dent se redresse. Guéris aussi la névralgie et le mal de tête, etc. chez tous les dentistes.

E. W. GILLETT CO., LTD.
Toronto, Ont.

Capital Autorisé \$1,000,000.00. Capital payé \$670,000.00.
Capital Souscrit \$225,000.00. Dépôts Gouvernement \$376,000.00.

La Provinciale

COMPAGNIE D'ASSURANCES
— A FONDS SOCIAL —

Contre l'INCENDIE, sur la VIE et les ACCIDENTS

160, rue St-Jacques. - MONTREAL

Risques d'assurances contre l'Incendie acceptés à des taux modérés. Contrats d'Assurance vie sans restrictions au désavantage de l'assuré. Polices maladie-accidents émises avec ou sans l'assurance-vie.

UN QUART DE MILLION DE DOLLARS
PAYÉS EN RÉCLAMATIONS.

Toute réclamation justifiée payée promptement et libéralement. Contrats exceptionnellement avantageux offerts aux agents pouvant fournir références.

S'adresser au Bureau de la Compagnie à Montréal.

Chaque Compagnie ou établissement d'assurances est tenu de correspondre dans les provinces de la Nouvelle-France à la Provinciale-Vie, selon la loi.

CHEMIN DE FER DU
Quebec Montreal & Southern

Tous les jours dimanches exceptés

VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD
ARR. à 8.40 a. m.
" 3.15 p. m. DÉPART à
9.00 a. m.—Pour St-Judes, St-Aimé, Sorel, St-François, Yamaska et Pierreville. Nicolet, Fortierville et Stations intermédiaires.

VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD
ARR. à 8.10 a. m.
" 5.15 p. m. DÉPART à
10.00 a. m.—Pour Saint-Damase, Rougemont, Ste-Angèle, Iberville, Sabrevois, Henryville, et pour tous les points de la Nouvelle Angleterre par le chemin de Fer Rutland, Central Vermont ou Canadien Pacifique.

D. I. ROBERTS,
Gérant Général,
MONTREAL.
J. E. A. CHABOT, Agent Local.

Maisons d'Affaires

BISSONNET & BRODEUR
Marchands-Tailleurs et merciers,
169 rue Cascades.

JOS. BRODEUR & CIE.,
(Jobbers) Marchandises sèches et Epicerie,
Gros et Détail.
228 et 234 rue Cascades.

S. BOURGEOIS & CIE.,
Magasin-Général,
Place du Marché.

BROUSSEAU & FILS
Marchandises sèches et Nouveautés,
63 et 67 rue St-François.

DUSSAULT & LAMOUREUX,
Fondeurs
4 rue St-Hyacinthe.

JOSEPH HUETTE Téli. 246
Féblantier-Plombier et Couvreur,
68 rue St-Simon,
Place du Marché.

OHS. G. RACICOT
Marchand de Grains, Farines, Son, Gru,
Moules, etc.

Côté des rues St-Antoine et Mondor

CHEMINS DE FER

Les trains passent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :

O. P. R.—Allant à St-Hugues, etc 12.10 et 7.50 P. M.
Allant à Farnham, etc. : 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

G. T. R.—Allant à Montréal, 5.21, 7.10, 11.28 A. M., 5.30 P. M.
Allant à Acton, etc. : 9.16, A. M. 5.34, 9.00 P. M.

I. C. R.—Allant à Montréal, 8.16, A. M., 5.01, 8.41, P. M.
Allant à Drummondville : 8.44, A. M. 1.15, 5.10, P. M.

A. Cadorette, V. J. Mongeau, John Leary
Cadorette, Mongeau & Leary
MAITRES-CHARRETIERS

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HARRISON & COMPANY, Patent Attorneys, 525 Broadway, New York, N. Y.

Scientific Illustrations
A handsomely illustrated booklet, containing a full and complete list of the services rendered by the firm, is sent free of charge to all applicants for patents.

HARRISON & COMPANY, Patent Attorneys, 525 Broadway, New York, N. Y.

JOS. O. C. MIGNAULT,
INGENIEUR CIVIL
— ARPEUTEUR-GEOMETRE.

Spécialités de constructions d'Aqueducs, d'Égouts et d'Éclairage Électrique, et construction de Ponts et chaussées.

Développement de Pouvoirs d'Eau.

Arbitrages, Evaluations, etc., etc.

Adresse : **SHERBROOKE, P. Q.**

Beurrerie-fromagerie à vendre

Une beurrerie-fromagerie bien montée et avec un arrondissement de 50,000 lbs. de beurre, avec un homme soigneux et habile. Glacière modèle du village perfectionnée. Située dans le comté de Labelle. Prix et conditions faciles.

S'adresser au bureau du COURRIER.

Aussi une petite fromagerie dans les Cantons de l'Est. Payable \$100 par an sans intérêts.

S'adresser au bureau du COURRIER.

FABRIQUÉ AU CANADA

N'employez que la meilleure lessive :

GILLETT'S LYE

C'est l'Article "Modèle"

PRÊTE A L'USAGE
EN QUANTITÉ QUELCONQUE

Pour faire du savon, adoucir l'eau, enlever les vieilles peintures, désinfecter les évier, les cabinets, les égouts, etc. Une boîte équivaut à 20 livres de SEL DE SOUDE.

En vente partout

E. W. GILLETT CO., LTD.
Toronto, Ont.

CANADA ET ETRANGER

BREVETS D'INVENTION

BEAUDRY & BROWN

INGENIEURS CIVILS ET ARPEUTEURS

407 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

Entrepreneurs de pompes funèbres et Embaumeurs Diplômés. — Voitures de toutes sortes pour Mariages, Baptêmes, etc. — Corbillards pour adultes et enfants.

Voiture Ambulance.

Assortiment complet de cercueils "Caskets" etc. Aussi Hobes pour Adultes et Enfants. Nous avons en mains tout ce qui est requis pour l'installation de chambres mortuaires.

22-24 RUE LAFRANÇOISE
ST-HYACINTHE, Que.
Téléphone 310

Lussier, Gendron & Guimont,
AVOCATS
176 Rue Gironard, - - - St Hyacinthe

Ls. LUSSIER, L. A. GENDRON, L. L. B.,
E. GUIMONT.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.
Rue Cascades. - - - ST-HYACINTHE.

Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAUX, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.

(Hulle d'olive pour Sanctuaire. Livres de récompenses.)

Une visite est sollicitée.

HORACE ST-GERMAIN, NOTAIRE.

ASSURANCES. — PRETS D'ARGENT.
7 RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE.
(Ancien Bureau "Désautels & St-Germain")

ALBERT JODOIN Notaire.

Assurances contre le feu :
Compagnies : Guardian Actna,
La Provinciale, etc.
68 rue Ste Anne, St Hyacinthe
(Bureau "Taché & Jodoin")